




# Découvrez l'application CERFA

En seulement quelques clics, éditez votre contrat d'apprentissage et votre convention de partenariat.

Accédez à l'application via notre site internet, dans «EMPLOYEURS», rubrique «Recruter un·e apprenti·e» ou via l'icone  présent sur la page d'accueil du site.

L'application CERFA du CFA Sup Nouvelle-Aquitaine vous permet de dématérialiser la partie administrative concernant la création des contrats de vos apprenti·e·s. **Un véritable gain de temps !**

## DÉCLAREZ VOTRE APPRENTI·E EN 5 ÉTAPES :

1. Créez votre compte via l'appli
2. Renseignez le formulaire
3. Éditez et imprimez votre CERFA et convention (ATTENTION à bien compléter de façon manuscrite votre convention)
4. Envoyez vos documents en 3 exemplaires originaux signés au CFA SUP NA à l'adresse suivante :  
**CFA Sup Nouvelle-Aquitaine  
Service Contrat/Convention  
2 rue Pierre Brousse - Bâtiment B25  
TSA 91110 - 86073 POITIERS Cedex 9**
5. Vous recevrez un mail lors du visa des contrats par le CFA SUP NA

Pour toutes questions, contactez-nous par téléphone au 05 49 45 33 86

